

Information aux habitants

Le 04/09/2025, à Saignes

— Collecte des ordures ménagères à Veyrières : un nouveau rythme dès le 6 octobre

Face aux enjeux environnementaux et financiers liés à la gestion des ordures ménagères, Sumène Artense communauté fait évoluer son service à partir du 6 octobre 2025 :

- Du 6 octobre au 31 mai : collecte des ordures ménagères tous les 15 jours,
- Du 1^{er} juin au 30 septembre (période estivale) : collecte des ordures ménagères chaque semaine.

Pourquoi cette évolution ?

Grâce aux efforts des habitants réalisés en matière de tri (nouvelles consignes depuis 2023) et l'obligation de gérer à la source les biodéchets (compostage individuel et collectif), le volume des ordures ménagères a baissé de 20 % entre 2019 et 2024. Résultat : les bacs des ordures ménagères sont souvent présentés moins fréquemment, et rarement pleins. Aujourd'hui, les tournées sont donc plus nombreuses que nécessaire, ce qui engendre des dépenses inutiles (carburant, entretien, ...) et des impacts environnementaux évitables (bruit, émissions polluantes).

Par ailleurs, Sumène Artense communauté doit faire face à des hausses de coûts de traitement des déchets ménagers importants (augmentation du coût de l'incinération, augmentation de taxes fixées au niveau national sur les activités polluantes). L'optimisation de la fréquence de collecte ne fera pas diminuer la facture globale mais permettra de maîtriser son évolution dans le temps.

Ce changement concerne les habitants mais ne s'applique pas aux professionnels assujettis à la Redevance spéciale (EHPAD, entreprises, restaurants, commerces, ...).

« Un nouveau rythme, toujours les bons réflexes ! »

Pour se repérer, la collecte est répartie selon les semaines paires et impaires. L'année compte 52 semaines : 1,3,5 ... à 51 semaines impaires et 2,4,6 ... à 52 semaines paires.

Du 6 octobre au 31 mai, les ordures ménagères des habitants de Veyrières seront collectées le jeudi des semaines impaires.

Les habitants peuvent prendre connaissance de leur nouveau calendrier de collecte sur le site internet **sumene-artense.com** où une foire aux questions est également accessible afin de répondre au mieux aux interrogations de chacun. Ces documents sont également disponibles au siège de Sumène Artense communauté et dans votre mairie.

Infos : sumene-artense.com | 04 71 40 62 66 | contact@sumene-artense.com